



Mai 2022.

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

**NOUVELLE INFLATION DE +2,65% :
LES FONCTIONNAIRES CONTINUENT DE PERDRE
DU POUVOIR D'ACHAT !**

Le minimum de traitement dans la fonction publique a été relevé par décret du 20 avril 2022. Face à une nouvelle hausse forte de l'inflation au 1^{er} mai (+2,65%) le gouvernement (toujours en place à la date d'aujourd'hui) a fait de mauvais choix, conséquences d'une politique salariale basée sur l'austérité et le gel de la valeur du point d'indice sur la durée du quinquennat.

Entre le 1^{er} mai 2017 et le 31 mars 2022, l'inflation enregistrée est de +6,9% provoquant une situation intenable pour les fonctionnaires et agents publics ! Ainsi, depuis 2017, c'est en moyenne 5 millions d'agents, qui tous les ans, ont subi l'inflation et ont perdu du pouvoir d'achat. Si on remonte plus loin dans le temps c'est depuis 2000, 25% de perte sèche de pouvoir d'achat... Inadmissible ! Tout cela en raison d'un choix dogmatique et purement budgétaire de ne pas revaloriser le point d'indice et de se contenter de relever le minimum de traitement pour que certains agents publics ne soient pas rémunérés en dessous du SMIC.

Au sujet de l'annonce de la revalorisation du point d'indice après les législatives, FO reste prudent et n'oublie pas que l'actuel Président avait écrit en 2017 à tous les fonctionnaires avant les élections pour leur promettre des augmentations de salaire, et ils ont pu constater qu'ils ont été les grands oubliés.

Le futur Gouvernement devra ouvrir immédiatement de véritables négociations et non une concertation pour fixer la revalorisation du point d'indice dans un 1^{er} temps, puis l'amélioration des grilles indiciaires dans un 2^{ème} temps.

Pour FO, la « dette Macron » sur son 1^{er} quinquennat est de 7 % sans préjuger de la progression à venir de l'inflation. C'est sur cette base que FO entrera en négociations sans oublier le nécessaire rattrapage à prévoir pour les pertes subies depuis l'an 2000.

Pour FO, il y a urgence à augmenter immédiatement les salaires alors même que les prix de l'énergie, du carburant et de l'alimentation flambent chaque jour un peu plus !

AIE CONFIIIIIIIIANCE

Sur Ulysse, le DGFIP a commenté les résultats de l'enquête de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers. Le moins que l'on puisse dire, à la lecture du rapport, c'est que nous sommes loin de partager son

analyse. A suivre quelques illustrations de ce désaccord.

1) *Servir est toujours au cœur de votre engagement. Vous êtes 65% à vous déclarer fier de travailler à la DGFIP.*

A aucun moment il n'est question dans les résultats de fierté d'appartenir à la DGFIP.

Par contre, il ne fait pas état du pessimisme ambiant puisqu'à la question « *Je suis optimiste sur mon propre avenir au sein de ma Direction ?* », 62% disent ne pas être d'accord.

2) *Le niveau de motivation des agents, au plus haut depuis deux ans, progresse de 5 points, reflet d'une forte mobilisation individuelle et collective pendant la crise sanitaire.* Il faut oser. Si le pourcentage d'agents dont la motivation diminue, est effectivement en baisse entre 2021 et 2022, il est toujours très élevé à 48 %. Si le DG trouve ce résultat encourageant, ce n'est pas notre cas quand la moitié des agents ne se sentent pas motivés.

3) *L'adhésion aux orientations de la DGFIP progresse régulièrement depuis 3 vagues (+ 14 points).*

Vous marquez également votre attachement au sens donné aux évolutions de méthodes et aux réorganisations.

Drôle de façon d'interpréter les réponses :

- ✓ 56 % trouvent le rythme du changement trop rapide,
- ✓ 63 % trouvent que leur direction n'évolue pas dans le bon sens.

4) *Vos attentes sont également toujours fortes pour être mieux accompagnés et reconnus dans votre parcours professionnel, en matière de possibilités d'avancement et de promotion mais aussi de rémunération. Vous êtes également nombreux à souhaiter toujours plus de marges de manœuvre et d'autonomie dans votre travail.*

Effectivement, les attentes sont très fortes, puisque

- ✓ 60 % des agents ne se sentent pas accompagnés dans leur parcours professionnel
- ✓ 67 % se déclarent non satisfaits par les possibilités d'avancement et de promotions.

On fait dire ce que l'on veut aux chiffres c'est bien connu mais là il s'agissait d'analyser les réponses d'agents sur ce qu'ils pensent de leur travail et conditions de travail.



En n'écrivant pas clairement qu'il y a un taux élevé d'insatisfaction dans des items tels que l'avancement, les promotions et les rémunérations, la DGFIP démontre clairement qu'elle

est passé maître dans l'art de la communication !